

Tangence



Lise Andries et Geneviève Bollème (sous la dir. de), *La Bibliothèque bleue. Littérature de colportage*, Paris, Robert Laffont, 2003, 1 012 p. ISBN 2-221-09436-0.

Frédéric Charbonneau

Numéro 77, hiver 2005

Masques et figures du sujet féminin aux XVI^e et XVII^e siècles

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/011704ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/011704ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Tangence

ISSN

1189-4563 (imprimé)

1710-0305 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Charbonneau, F. (2005). Compte rendu de [Lise Andries et Geneviève Bollème (sous la dir. de), *La Bibliothèque bleue. Littérature de colportage*, Paris, Robert Laffont, 2003, 1 012 p. ISBN 2-221-09436-0.] *Tangence*, (77), 157–159.
<https://doi.org/10.7202/011704ar>

Tous droits réservés © Tangence, 2005

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

é
rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Compte rendu

Lise Andries et Geneviève Bollème (sous la dir. de), *La Bibliothèque bleue. Littérature de colportage*, Paris, Robert Laffont, 2003, 1 012 p. ISBN 2-221-09436-0.

C'est une double anthologie de la littérature de colportage que nous proposent ici Lise Andries et Geneviève Bollème, deux livres réunis sous la même couverture dans le but de produire peut-être un géométral de leur objet — « la Bibliothèque bleue [...] vue sous deux aspects » (Note sur la présente édition) —, voire une somme : le premier, *Fleurs de bien dire et autres récits*, signé Lise Andries, présente vingt-six textes majeurs de la fameuse collection et les publie dans leur intégralité, ou du moins sous forme de larges extraits ; le second, *La Bible bleue* de Geneviève Bollème, dont une première mouture avait paru il y a trente ans chez Flammarion, offre une multitude de fragments liés entre eux par un fil conducteur. Encadrant ce dyptique, une introduction générale, « La culture populaire en question » (L. Andries), un imposant répertoire des titres de la Bibliothèque (G. Bollème), enfin une solide bibliographie d'études (L. Andries et G. Bollème). Le tout compose un volume à la fois ample et maniable, ainsi que le permet la collection « Bouquins », et de bonne venue dans un domaine désormais bien intégré aux études sur la littérature d'Ancien Régime, mais dont le *corpus* demeure largement inaccessible en dépit des efforts de quelques collections, aux éditions Phénix et Montalba notamment. Il faut dire que la variété de la Bibliothèque bleue, sa remarquable longévité — près de trois siècles, des premiers livrets sous le règne de Henri IV jusqu'à la Troisième République —, la relative brièveté des textes qu'elle diffusait, tout cela semblait appeler la publication par anthologie. Le curieux y trouvera un peu de tout : manuels de civilité, recettes de cuisine, pharmacopées, clefs des songes, almanachs, Bibles, vies des saints, romans de chevalerie, cris de Paris, chansons, etc.

La cohabitation de ces deux anthologies indépendantes l'une de l'autre n'allait pas sans risque : ainsi l'organisation de l'ensemble pose parfois problème et l'on rencontre, faute d'harmonisation,

des redites — sur le lectorat de la Bibliothèque par exemple —, voire des contradictions — sur sa dimension vulgarisatrice, que souligne L. Andries (p. 29-31) et que rejette G. Bollème (p. 569). Toutefois, par delà ces tâtonnements, c'est surtout la différence d'approche et d'esprit des deux entreprises éditoriales qui frappe; en ce sens, elles sont bel et bien complémentaires. Alors que L. Andries, dans ses pages liminaires, montre le type particulier d'historicité d'une collection dont les fonds ont souvent été décrits comme intemporels, G. Bollème s'efforce quant à elle de définir les caractères de la Bibliothèque: fonds, datation des livrets, distribution géographique des imprimeurs, aspects matériels du papier et de l'encrage, format, illustrations, diffusion par colportage, limites chronologiques de la collection. L'intérêt de ces deux textes est indéniable; cependant nous ne dissimulerons pas certain agacement face au ton de plaidoyer lyrique qu'emprunte G. Bollème, tout particulièrement dans la préface à sa réédition intitulée « Relectures », où elle se défend à mot couvert d'être un chercheur « ennuyeux » (p. 544) et du coup parle de la Bibliothèque bleue comme d'une religion ou d'une hypostase (« Voici ce qui se passe en Bibliothèque bleue, ce qu'elle permet de faire. La Bibliothèque bleue n'est pas composée d'archives, ses contours sont imprécis, elle ne fait pas vraiment partie du domaine littéraire, elle ne relève d'aucune catégorie », p. 546; « La Bibliothèque bleue ne peut se réduire à un champ propice à l'investigation. Il y demeure une force, une âme, une poésie. Elle m'a paru en ce sens être une représentation du monde », p. 548). À mille lieues de l'esprit positif de l'inventaire, cette quête en un *corpus* si remarquablement divers d'un principe unificateur, d'une « cohérence », voire d'une « homogénéité » (p. 571) a conduit G. Bollème à préférer l'édition de courts morceaux faufilés à celle de textes entiers mais discontinus. L'effet d'unité est ainsi le produit d'un artifice et l'on a moins le sentiment de lire les textes de la Bibliothèque bleue pour eux-mêmes que comme les illustrations d'un propos souterrainement organisateur et peut-être exogène. À ces découpages occultes, on préférera la clarté du travail de L. Andries et on lira avec délectation certaines des œuvres qu'elle présente, l'*Histoire admirable du Juif-errant* ou *La terrible et merveilleuse vie de Robert le Diable*, ou l'inquiétante *Histoire de la vie et du procès du fameux Louis-Dominique Cartouche*, typique de la chronique judiciaire d'Ancien Régime.

Enfin, le chercheur appréciera l'excellent outil de travail que constitue le répertoire final, préparé par G. Bollème, malgré une

complexité qui embarrasse d'abord à la consultation — l'ordre alphabétique des titres s'y combine à des regroupements par rubriques ou par séries —, produit d'un immense travail d'inventaire dans les bibliothèques parisiennes et provinciales : 1 155 titres, comprenant chacun, dans la mesure du possible, « trois éditions datées respectivement des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles » (p. 890), avec les formats et les cotes ; un système de renvois permet le cas échéant d'en retrouver la trace dans les deux anthologies qui précèdent.

Frédéric Charbonneau, Université McGill